

Ce chêne-liège représentera la Corse au concours de l'arbre de l'année

Que la Plaine orientale regorge de trésors, chacun le sait. Son patrimoine historique, architectural et naturel est toujours une source d'admiration pour les locaux comme pour les visiteurs. Mais que cette région comporte encore des trésors jamais étudiés jusqu'ici, on n'y croirait moins. Et pourtant. Cette année, c'est un élément du patrimoine végétal qui fait parler de lui. Déjà au lieu-dit Gattone, dans les années 1990, un superbe pistachier-lentisque vieux de plus de 800 ans avait été découvert par Elise Inversin, puis élu arbre de l'année en 2011. Trois ans plus tard, c'est le châtaignier de Pianellu qui avait raflé le titre en 2014. Cette année, un autre arbre de Ghisunaccia a été retenu lors des épreuves de présélection. Trônant à quelques centaines de mètres du premier lauréat, un chêne-liège suscite l'intérêt depuis plusieurs mois. Découvert par Yves Goletto, sur un terrain appartenant à Philippe Ferricelli, cet ancêtre aurait entre 200 ans et 230 ans. "J'ai découvert cet arbre avec ma petite fille. On passait régulièrement devant puis un jour on a décidé d'aller le voir de plus près". Il faut dire qu'il a de quoi susciter quelques interrogations. Et à plusieurs égards. Il y a d'abord sa situa-

tion : il se trouve seul, au beau milieu d'une friche agricole, en bordure de l'ancienne voie ferrée. Sa physionomie aussi interpelle. S'il est assez haut, la base de son tronc - extrêmement plus grosse que le reste - comporte quelque chose de difficilement identifiable au premier abord. Puis en s'approchant, on découvre une particularité très surprenante. Prenant vie dans le tronc, trois énormes rejets d'écorce et de bois, de plus d'un mètre chacun, presque parfaitement symétriques, offrent à l'ensemble une allure de rapace prenant son envol.

Votez pour lui à partir du 10 septembre

"Il y a deux possibilités pour expliquer cela. Soit le cœur aurait brûlé au cours d'un incendie, il y a une vingtaine d'années. Soit il aurait été frappé par la foudre. Et son tronc, trop petit, aurait été incapable d'absorber un excès de sève venant du sol. C'est ça qui aurait créé cet énorme rejet. Pour l'Office national des forêts, cette hypothèse est la plus plausible" affirme Yves Goletto. Depuis sa découverte, le retraité s'est battu d'abord pour faire inscrire puis pour faire reconnaître cette merveille de la nature au concours de l'arbre de l'année.



Après le pistachier-lentisque de Gattone en 2011 et le châtaignier de Pianellu en 2014, ce chêne-liège à la physionomie très atypique sera peut-être élu arbre de l'année 2018.

/PHOTO STÉPHANE GAMANT

Le chêne-liège bicentenaire qui a été retenu parmi les finalistes le 6 juin dernier, aura l'honneur de représenter la Corse au concours cette année. Mais la tâche sera rude car il concourra avec dix-sept autres arbres, représentant chacun une région. "Il y a trois types de prix qui sont en jeu. Celui du public, ce-

lui du jury et le prix du bicentenaire de la Caisse d'épargne" détaille Yves Goletto. Le vote du public s'effectuera du 10 septembre au 10 décembre, 9 heures, sur le site arbredelance.com. Mais les ambitions d'Yves Goletto ne s'arrêtent pas là. "Dans un premier temps, nous aimerions

faire classer l'arbre par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Après le concours national, nous aimerions bien présenter le chêne-liège au concours de l'arbre de l'année européen et éventuellement au concours mondial", renchérit Yves Goletto.

MAX DESGOUTTE